

Genève

Des aides ciblées pour franchir le cap

Comment se portent les entreprises cet automne ? La CCIG fait le point sur ce que les événements de ces derniers mois, de même que les mesures prises, ont apporté.

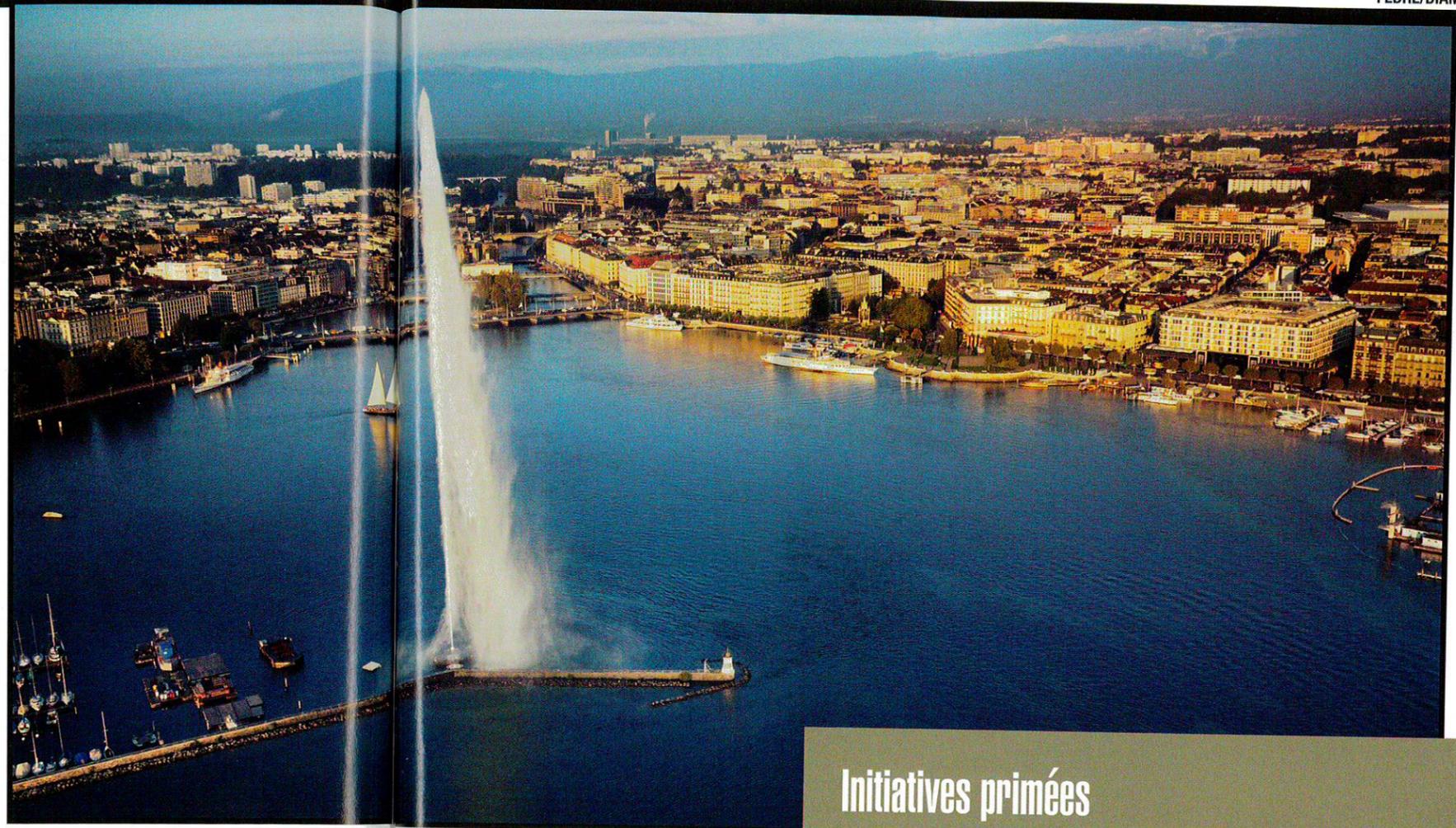
Si nous posons la question de savoir où en sont les entreprises, la CCIG répond que cela varie fortement en fonction des secteurs concernés. « Les principales branches économiques du canton, telles que le négoce international, l'horlogerie, la finance, la chimie et la santé sont peu touchées par la crise. En revanche d'autres secteurs, tels que l'hôtellerie, le tourisme et l'événementiel demeurent sévèrement atteints par les conséquences de la pandémie et nécessitent une poursuite des efforts mis en œuvre par les autorités. » Ces aides les ont-elles sauvées ou aidées à franchir le cap ? « En 2020, 1 715 faillites ont été prononcées contre 1 816 en 2019. Les statistiques sur les faillites publiées par l'OCSTAT concernant les deux premiers trimestres de 2021 ne sont pas plus alarmantes : il est ainsi clair que les aides ont maintenu à flot la plupart des entreprises genevoises touchées par la pandémie. »

Si l'on évoque l'avenir et ce qu'il faut encore attendre, la Chambre répond : « Des aides ciblées pour les secteurs les plus sinistrés et considérés comme les "cas de rigueur des cas de rigueur". Ces entreprises sont principalement actives dans l'hôtellerie, le tourisme et l'événementiel et nécessitent un soutien actif à court et moyen termes ». Le président Gilles Rufenacht ajoute que « de manière plus générale, cette crise sanitaire a eu un fort impact sur notre économie ainsi que sur notre mode de vie. Nous pouvons aujourd'hui attendre de nos autorités des messages forts de soutien aux entrepreneurs, associés à un plan de relance ciblé sur l'innovation. La création d'un fonds spécifique public-privé dans ce domaine porteur pour notre économie est une piste intéressante que la Chambre de commerce et d'industrie pourrait initier avec le soutien du canton. » Cette période inédite a suscité de nombreuses réactions, quelles solutions innovantes en sont sorties ? « Dans tout

le tissu économique, la numérisation a été fortement accélérée par la crise, que ce soit par le télétravail ou l'augmentation des achats à distance. »

UNE MODIFICATION DU RÔLE DE L'ENTREPRISE

Quant aux éventuels changements structurels imposés par ces circonstances, ils n'ont pas été si nombreux. Selon la CCIG, « les mécanismes d'aide mis en place, en particulier les RHT, ont heureusement permis d'éviter de nombreuses restructurations. Certains secteurs y sont toutefois confrontés, notamment l'hôtellerie. » Y a-t-il eu une nécessité de réorientation profonde pour certaines entreprises ? « Nous avons constaté que le rôle de l'entreprise et de ses dirigeants au sein de notre société est devenu plus central. Cette crise a permis à beaucoup d'entre nous de réfléchir sur le sens que chacun et chacune souhaite donner à son travail. L'attachement émotionnel à son entreprise et les personnes qui y travaillent



Poussé par la bise, le Jet d'eau annonce le beau temps.

a pris de l'importance. Le rôle sociétal, citoyen et même politique de l'entreprise pour laquelle nous travaillons s'est renforcé. Par exemple, l'environnement et le développement durable sont devenus de réelles orientations stratégiques pour les entreprises, qui suscitent l'adhésion de l'ensemble du personnel. L'engagement de beaucoup d'entreprises pour s'assurer de la bonne santé des collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de cette crise sanitaire est un autre exemple, plus que symbolique. L'écologie et la santé sont devenues des thématiques fortes qui se sont imposées comme des valeurs essentielles pour nos chefs d'entreprises. Et c'est une bonne nouvelle ! ■

https://www.ge.ch/statistique/domaines/06/06_02/tableaux.asp#11

Initiatives primées

Trois prix viennent d'être remis, dans trois catégories : économie, innovation et, pour la première fois, égalité. Un prix spécial s'y ajoute.

Le leader dans la prévention des maladies respiratoires et des infections des voies urinaires récurrentes, OM Pharma, a été récompensé par le Prix de l'économie. Créée en 1937 à Genève, OM Pharma est une entreprise indépendante. Elle est également active dans le traitement des maladies vasculaires. Elle emploie 400 personnes, dont 300 à Genève. Ses bénéficiaires sont réinvestis dans les capacités de fabrication et le développement des produits du futur pour traiter les troubles immunologiques aigus et chroniques provenant d'inflammations et d'infections. Ce sont 100 emplois qui ont déjà été créés en 2021.

Plair a été fondée en 2014, née de l'Université de Genève. Elle a inventé des instruments surveillant les particules biologiques dans l'air qui lui valent le Prix de l'innovation. L'entreprise est installée dans quatorze pays où elle surveille en temps réel, et automatiquement, les pollens et les bioaérosols. Le jury a retenu la nouvelle détection microbiologique rapide qui révolutionne la production stérile et trouve ses applications dans les industries pharmaceutique, cosmétique et agroalimentaire.

Le Prix de l'égalité va à Loyco, créée en 2013. Elle propose à ses 600 clients en Suisse la gestion complète de leurs ressources humaines, assurances, gestion des risques, finances, fiscalité et marketing. Les femmes représentent 56 % de l'effectif de 108 personnes et sont majoritaires dans pratiquement tous les rôles de support stratégiques. De nombreuses mesures favorisent l'égalité en son sein.

Le Prix spécial au CyberPeace Institute récompense sa mission qui est de garantir les droits des personnes à la sécurité, à la dignité et à l'équité dans le cyberspace. Fondé en 2019, le CyberPeace Institute est une organisation non gouvernementale (ONG) indépendante et neutre, basée à Genève.